



Christine ROGUET (1) et Michel RIEU (2)

(1) IFIP-Institut du porc, La Motte au Vicomte, BP 35104, 35651 Le Rheu Cedex, France

(2) IFIP-Institut du porc, 34 boulevard de la Gare, 31500 Toulouse, France

christine.roguet@ifip.asso.fr

Depuis 2003, le cheptel porcin croît aux Pays-Bas (+ 13% sur 7 ans). La restructuration spectaculaire des élevages suscite de vifs débats de société.

## Sources de données

Les résultats s'appuient sur une étude de l'IFIP réalisée en 2011. Outre l'analyse des données statistiques et de la littérature, 18 entretiens avec les acteurs politiques et économiques rencontrés aux Pays-Bas ont permis d'identifier les facteurs culturels déterminants de la dynamique de la filière porcine.

## La « megamorfose » des élevages porcins néerlandais

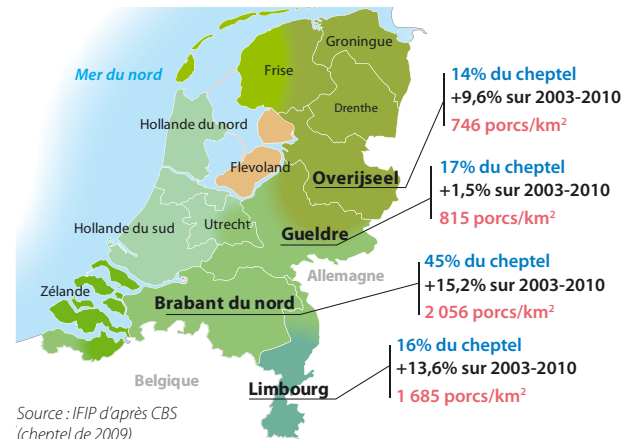
En 2010, les Pays-Bas comptent 12,2 millions de porcs. Plus de 90 % des porcs sont concentrés dans 4 régions (Fig1). Les caractéristiques des élevages sont résumées en Figure 2. La restructuration des élevages est drastique (Fig2). La multiplication des « mégafermes » (porcheries de plus de 1 200 places de truies ou 7 500 places d'engraissement) rencontre l'opposition de la population pour des raisons de santé et bien-être animal, santé humaine, environnement et paysage, modèle d'élevage.

## L'environnement : un enjeu réglementaire et technique

La délicate situation environnementale des Pays-Bas n'apparaît pas comme un sujet majeur de préoccupation de la population. Elle est traitée comme un enjeu réglementaire et technique par les Pouvoirs publics et les professionnels. Le cheptel porcin néerlandais est contingenté depuis le milieu des années 80 en fonction de la production de phosphates. Des solutions sont recherchées pour gérer les excédents de déjections (Roguet, 2011).

## Le bien-être animal : un enjeu politique et économique

Par contre, la question de la protection animale est très sensible aux Pays-Bas, avec des ONG très actives (*Dierenbescherming, Vakker Dier, VarkensNood*) et un parti politique dédié à cette cause (*Partij voor de Dieren*). Pour les économistes, la position concurrentielle de la filière porcine néerlandaise passe désormais par la démarcation de l'image



Source : IFIP d'après CBS (cheptel de 2009)

Figure 1 – Concentration géographique des porcs

- 7 030 exploitations porcines pour 12,2 millions de porcs ; 4 680 détiennent 90 % du cheptel porcin du pays
- Association « naissance + engraissement » minoritaire : 24 % des fermes, 40 % du cheptel
- 6,35 millions de porcelets exportés en 2010 dont la moitié vers l'Allemagne
- Élevage hors-sol, 10-12 ha / ferme en moyenne, en propriété à 70 % (30 à 60 k€/ha)
- La gestion des déjections en porcs : 10 % utilisées sur l'exploitation d'origine, 75 % transportées à d'autres fermes aux Pays-Bas, 15 % exportées (aux trois quarts vers l'Allemagne)

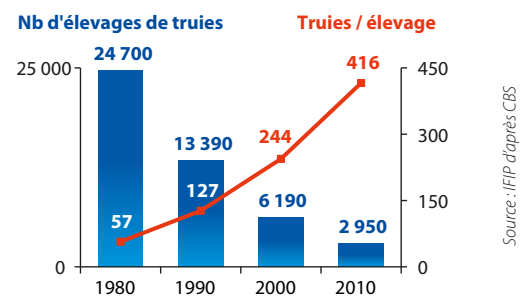


Figure 2 – Caractéristiques des élevages porcins néerlandais en 2010

et des spécifications des produits vis-à-vis du standard soumis à une compétition internationale considérée comme intenable. Ainsi, depuis juillet 2011, le distributeur Albert Heijn, en partenariat avec Vion, commercialise uniquement de la viande labellisée « One star » qui met l'accent sur le bien-être animal.

## Conclusion

Malgré des difficultés techniques et réglementaires, la liberté d'entreprendre a été maintenue aux Pays-Bas, dans le cadre d'un certain consensus de société. Elle a permis les évolutions jugées nécessaires par les responsables économiques pour continuer la course à la compétitivité au premier rang des compétiteurs européens. Mais les restructurations spectaculaires que cela a entraînées semblent désormais radicaliser des oppositions à un modèle d'élevage qui s'éloignerait par trop d'une logique agricole. La filière elle-même paraît chercher d'autres voies que celle de la seule course à la compétitivité. L'avenir nous dira si les oppositions sociétales ou d'autres freins plus économiques sont de nature à ralentir le mouvement de concentration des élevages suivi ces dernières années.